

tention les diverses opinions émises sur le *Delphinus plumbeus* par les Zoologistes modernes. Il nous reste, pour terminer cette partie de notre travail, à dire quelques mots de l'identité possible du *Delphinus plumbeus* avec le *Delphinus dubius*.

(La suite au prochain numéro.)

NOTE SUR LES REPTILES DU GABON, par M. le docteur Aug. DUMÉRIL, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, profess. agrégé à la fac. de médecine de Paris.

Beaucoup de naturalistes voyageurs ont, à diverses époques, visité l'Afrique; mais cet immense pays est encore trop peu connu, même sur ses côtes, pour qu'il soit possible, dès à présent, de tirer, des notions que possèdent les zoologistes sur les animaux qui y vivent, des conclusions générales relatives à la faune africaine considérée dans son ensemble. Cet embarras est le même, si on limite cette étude à une seule classe d'animaux, à celle des reptiles par exemple, dont je veux m'occuper dans cette note (1).

(1) Je ne dois cependant pas omettre de rappeler les considérations intéressantes présentées par M. Schlégel sur la zoologie de l'Afrique, et en particulier sur la distribution géographique des Reptiles dans cette vaste contrée (*Essai sur la physion. des Serpents*, partie génér., p. 210-220). Ce n'est point ici le lieu d'analyser ni de discuter ce travail, et je me borne à rappeler qu'on y trouve soulevées d'importantes questions. Telles sont : 1° l'influence exercée sur les animaux par la nature même du sol; 2° les différences offertes par les espèces, suivant qu'elles habitent soit les plaines arides des plateaux ou les déserts de sable, soit les régions plus fertiles arrosées par les grands fleuves qui prennent leur source sur le versant septentrional du grand plateau central; 3° enfin la dispersion, dans des lieux souvent très-distants, de certaines espèces qui vivent sur les plaines élevées de la partie méridionale de l'Afrique, et dont la zone d'habitation est, par cela même, fort étendue.

Cette dernière particularité et plusieurs autres faits relatifs à la zoologie de l'Afrique, surtout en ce qui concerne les Mammifères, ont été consignés et longuement développés par M. Pucheran dans un

On doit donc considérer les collections formées dans cette contrée, uniquement comme une réunion de matériaux destinés à être mis plus tard en œuvre, avec ceux que des recherches ultérieures pourront procurer, quand on voudra faire connaître, d'une manière générale, la distribution des Reptiles dans cette vaste partie du monde. On possède cependant des renseignements assez nombreux pour certaines régions. Ainsi, on en trouve beaucoup dans les publications de la commission scientifique française de l'Algérie, qui a été bien étudiée aussi par MM. Moritz Wagner et Eichwald. Il est à peine nécessaire de rappeler les services rendus à toutes les sciences par la grande expédition d'Égypte. Des régions encore peu visitées du haut Nil, notre compatriote, M. d'Arnaud, chargé par le vice-roi de la direction scientifique d'un voyage à la recherche des sources du Nil Blanc, a rapporté d'intéressantes collections. On peut, sans doute, espérer en obtenir de semblables par les soins de la nouvelle commission que le gouvernement égyptien a tout récemment nommée et qui, sous la direction de M. le comte d'Escayrac de Lauture, doit chercher les sources de ce grand fleuve. La côte occidentale de la mer Rouge, et particulièrement l'Abyssinie, ont été visitées avec fruit par MM. Ehrenberg, Botta et Rüppell. M. Louis Rousseau, pour ne parler ici que du continent, a recueilli des animaux sur quelques points circonscrits de la côte du Zanguebar, et l'on doit à MM. les professeurs Peters et J. Jos. Bianconi d'importantes notions sur la faune de Mozambique. Enfin, pour l'Afrique australe, il suffit de citer les noms de Levillant, de Delalande, de MM. Verreaux et de Delegorgue, pour rappeler les enrichissements que le Musée de Paris a dus aux pénibles recherches de ces courageux explorateurs, d'un pays dont les animaux étaient jusqu'alors à peine

mémoire très-complet sur ce sujet, et ayant pour titre *Esquisse sur la mammalogie du continent africain* (Rev. et Mag. de zool., 1855 et 1856).

connus ; mais il faut surtout mentionner le magnifique ouvrage publié par M. le docteur A. Smith, après un long séjour dans la colonie du Cap de Bonne-Espérance.

Quant à la côte occidentale, on n'en a reçu pendant longtemps que les espèces sénégaliennes, et bien des découvertes y restent à faire. On en a la preuve par tout l'intérêt que présentent aux zoologistes les animaux trouvés dans des localités où des recherches d'histoire naturelle ont été nouvellement entreprises. Ainsi, les publications de M. le doct. Hallowell, membre de l'Académie de Philadelphie, relatives aux Reptiles recueillis dans la colonie américaine de Liberia, ont montré combien est riche la faune de cette petite portion du territoire africain. On peut en dire autant de la contrée voisine de l'équateur, connue sous le nom de côte du Gabon, et d'où M. Aubry, aide-commissaire de marine, chargé du service administratif, a plusieurs fois adressé au Muséum de très-précieux matériaux pour l'accroissement de nos cabinets de zoologie. Il vient de rentrer en France, apportant avec lui d'utiles compléments à ses précédents envois, et, comme il ne doit plus retourner dans la résidence qu'il vient de quitter, le moment est convenable pour dresser un catalogue raisonné des Reptiles que l'administration du Muséum a reçus par les soins de cet habile collecteur.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'examen de ces animaux, c'est que l'on y trouve, à côté d'espèces généralement répandues sur le sol africain, telles que le Varan du Nil et le Serpent à coiffe ou *Naja Haje*, d'autres espèces analogues, si ce n'est identiques à celles qui vivent dans les régions les plus méridionales de ce continent ; c'est ce que j'aurai soin d'indiquer en parlant du Batracien anoure, nommé *Dactylèthre*, et de certains Serpents venimeux arboricoles. Il faut, d'ailleurs, noter que, parmi les différentes faunes locales d'Afrique, la faune de Liberia est la plus analogue à celle du Gabon.

On trouve, en outre, dans cette collection, d'importants

documents pour la solution de certaines questions de géographie zoologique, sur lesquelles il restait quelques incertitudes, et relatives aux Tortues du genre *Cinixys*, ainsi qu'au Batracien serpentiforme connu sous le nom de Cécilie bec étroit (*C. rostrata*).

Le but que je me propose dans ce travail est de passer en revue toutes les espèces intéressantes trouvées au Gabon, et de décrire celles qui n'étaient point encore connues. Je renverrai aux écrits de M. le docteur Hallowell pour celles qui habitent également Liberia.

I. CHÉLONIENS. — M. Aubry a trouvé au Gabon la *Cinixys* rongée (*C. erosa*) et en a envoyé plusieurs carapaces, ainsi qu'un jeune sujet complet conservé dans l'alcool, et dont la plaque sus-caudale, contrairement à ce qui se voit chez l'adulte, est double. Des individus qu'il rapportait, à son retour en France, ont péri pendant la traversée. Nous avons été ainsi privés malheureusement de l'occasion qui nous aurait été offerte d'étudier le singulier mécanisme par lequel ces Chéloniens, malgré l'absence de suture à la région médiane, infléchissent la portion postérieure du disque pour la rapprocher de l'extrémité du sternum, et pour produire en arrière une occlusion presque complète de leur boîte osseuse. Un individu de cette même espèce, apporté vivant de Liberia aux États-Unis, est décrit et figuré par M. Hallowell (*Journ. of the Acad. of nat. sciences*, 1839, t. VIII, part. I, p. 161, pl. 8 et 9), sous le nom de *C. denticulata*, d'après Shaw, car ce dernier a représenté l'espèce dont il s'agit avec la dénomination de *T. denticulata*, parce qu'il croyait, mais à tort, avoir affaire à la Tortue ainsi nommée par Linné, laquelle était une jeune Tortue marquetée (*tabulata*). — La *Cinixys* de Home (*C. Homeana* Bell) a été acquise par le Musée de Paris en 1854, ainsi qu'une carapace de l'espèce précédente, avec d'autres Reptiles originaires du Gabon comme ces Tortues. Cette *C.* de Home est décrite et représentée par M. Berthold (*Nova acta Acad. Cæs. — Leop. nat. cur.*,

t. XXII, 2^e part. p. 421, 1850 [1845], pl. 13-15), d'après un individu pris dans l'Afrique occidentale.—Quant à la *C. de Bell* (*C. Belliana*), tout récemment figurée par M. Gray (*Cat. of Tort.*, in-4^o, 1855, pl. 2) et décrite p. 13, elle est indiquée par ce zoologiste comme provenant du nord et de l'ouest de cette même contrée. Il n'y a donc plus aucun doute à conserver sur la véritable patrie des espèces comprises dans ce singulier genre, et l'on peut supposer que les *Cinixys* adressées de la colonie de Demerari au Musée de Londres et de la Guadeloupe à celui de Paris avaient été transportées de la côte d'Afrique dans la Guyane et dans les Antilles.

Tortues de marais ou Élodites. — PENTONYX DU GABON, *Pentonyx Gabonensis*, A. DUM. *Espèce nouvelle.*

Carapace d'un brun noirâtre, presque régulièrement ovulaire, à carène médiane assez saillante, surtout en arrière, à bords minces et tranchants dans tout son pourtour; plaques du disque bordées par des stries concentriques, et rugueuses dans le reste de leur étendue; plastron uniformément noir, à ailes courtes, aussi prolongé en avant que le limbe, très-long également en arrière, où il présente une petite échancrure, et à peine rétréci au delà des ailes.

Cette espèce a une grande ressemblance avec les *P. du Cap* et *Gehafie*, les seuls connus jusqu'à présent; mais si les caractères génériques sont les mêmes, les différences spécifiques sont bien tranchées. En effet, le plastron est ici plus long et moins étroit dans sa portion postérieure; ses ailes sont plus courtes et montent moins obliquement vers le limbe qui, au niveau de cette jonction avec le sternum, est à peine rétréci et présente, dans cette région, un bord tranchant comme partout ailleurs. Les plaques sternales de la troisième paire se touchent par leur sommet sur la ligne médiane, contrairement à ce qui s'observe chez le *P. Gehafie*. Les écailles du disque bordées de lignes concentriques sont couvertes de petits tubercules irréguliers, ou de petites lignes saillantes disposées sans ordre, qui

donnent à toute la carapace un aspect rugueux. Chaque pièce du sternum porte, sur ses bords, des lignes longitudinales coupées par un très-grand nombre de fines stries transversales ; d'autres stries très-déliées, fort nombreuses et qui s'éloignent en divergeant du bord interne vers le bord externe, se voient sur presque toutes ces plaques.— Cette description suffit pour faire distinguer ce Chélonien que, d'après sa petite taille, on pourrait peut-être regarder comme n'ayant pas encore atteint toute sa croissance ; l'aspect de la carapace et sa solidité comparée à la boîte de jeunes *P. du Cap*, dont les dimensions sont les mêmes, semblent cependant indiquer un animal beaucoup plus âgé. En supposant que les rugosités du disque puissent s'effacer à une époque plus avancée de la vie, il reste comme caractères distinctifs importants toutes les particularités notables relatives au sternum et au limbe énoncées plus haut. — Long. de la carapace, 0^m,060 ; larg. au devant de sa jonction avec le sternum, 0^m,047, au delà de cette jonction 0^m,051 ; long. du sternum, 0^m,056 ; larg. au devant de sa jonction avec le disque, 0^m,033 ; derrière cette jonct., 0^m,030 ; au devant de son échancrure terminale, 0^m,015. — Exemplaire unique : Gabon, M. AUBRY.

Tortues de fleuves ou Trionyx. — CRYPTOPODE D'AUBRY, *Cryptopodus Aubryi*, A. DUM. *Esp. nouv.* (pl. xx).

Carapace ovale, un peu bombée ; disque très-grand, à bord cutané peu développé en avant et en arrière, ne formant aucune saillie sur les régions latérales entre les membres, et ne contenant, dans son épaisseur, aucun os limbairé ; plastron presque entièrement osseux, en raison de l'étendue considérable des sept callosités sternales ; tête longue et étroite.

L'un des caractères les plus remarquables de cette Tortue est l'aspect général du disque résultant de la courbure et de la longueur des côtes qui, sur les parties latérales, descendent vers le sternum, dont elles ne sont séparées que par un très-petit espace. La peau est fortement adhérente aux os et s'incrute, en quelque sorte, dans leurs ver-

miculations; elle descend verticalement entre les membres pour aller rejoindre la deuxième paire des callosités sternales. Son bord libre, au niveau des régions antérieure et postérieure, est très-peu étendu (1) et ne contient aucune pièce osseuse dans son épaisseur. Cette absence d'os limbaires ou marginaux rapproche notre espèce de celle que M. PETERS (MSS., 1848, cités par M. GRAY, *Cat. Tort.*, in-4°, p. 64) a prise pour type de son genre *Cyclanosteus*; mais chez cette dernière, *C. frenatus*, et chez celle qui est décrite par M. Gray dans ce même *Cat.* sous le nom de *C. Petersii*, pl. 29, on compte neuf callosités sternales peu considérables. Or, comme ces callosités sont fort grandes dans la *Trionyx* nouvelle que je fais connaître ici, et surtout comme il n'y en a que sept, particularité qui pourrait peut-être motiver une coupe secondaire spéciale, elle n'appartient pas à la subdivision proposée par le professeur de Berlin. Je la laisse donc sans autre désignation parmi les *Cryptopodes*, car les différences dont il s'agit et qui fournissent des caractères spécifiques très-importants, ne paraissent pas avoir une valeur suffisante pour faire admettre plusieurs genres dans ce groupe des *Tortues* fluviales, dont les pieds et le cou peuvent être rentrés et plus ou moins cachés sous la carapace.

Les pièces sternales paires du *Crypt. d'Aubry* sont presque entièrement réunies sur la ligne médiane, et toute la portion postérieure du plastron est osseuse, en raison de l'étendue tout exceptionnelle, chez ces *Chéloniens*, des quatre dernières plaques. L'os impair, irrégulièrement cir-

(1) On peut en juger d'après ses dimensions comparées à celles du disque. Ce dernier, mesuré suivant ses faibles courbures, est long de 0^m,33 et large de 0^m,31. Le rebord cutané, au-dessus des pattes de devant, a 0^m,022 environ; au-dessus du cou, au milieu, 0^m,065; au-dessus des membres pelviens, sa plus grande expansion est de 0^m,050; en arrière enfin, il ne s'étend pas au delà de 0^m,060. Il résulte de ces mensurations que la carapace, y compris les rebords cutanés collaire et caudal, a une longueur de 0^m,45 à 0^m,46.

culaire, est, en quelque sorte, contigu, en avant et en arrière, aux pièces osseuses entre lesquelles il est placé. Les seules régions tégumentaires sont celles qui correspondent aux membres et complètent ce plastron osseux déjà très-grand, surtout quand on le compare à celui des autres Cryptopodes; elles forment, particulièrement au niveau des membres pelviens, des opercules mobiles destinés à rendre moins imparfaite l'occlusion de la carapace.

La queue très-courte, obtuse et comme tronquée, à orifice du cloaque presque terminal, est protégée, en dessus et en dessous, par le bord cutané qu'elle dépasse à peine. — Les membres sont robustes et les trois ongles, dont chacun des membres est armé, sont pointus et légèrement concaves à leur face inférieure. Les pattes antérieures portent en dessus, dans leur région digitale, six replis cutanés semi-lunaires à bord libre antérieur, concave, mince et résistant; les trois externes sont les plus considérables. En arrière, au talon, il n'y a qu'un seul de ces replis; il est dur et presque corné.

La tête est très-longue, car elle mesure 0^m,12 depuis le bord libre de la lèvre jusqu'à l'extrémité postérieure de la mâchoire inférieure, où elle n'offre qu'une largeur de 0^m,07, qui paraît d'autant moins considérable que les proéminences labiales sont fort développées et donnent à la région antérieure du museau une étendue transversale de 0^m,06. Ces proéminences, au nombre de quatre, deux supérieures et deux inférieures, ont chacune la forme d'un triangle scalène, dont le plus grand côté est le bord adhérent; le plus petit est tourné en avant et constitue avec celui du côté opposé le bord labial antérieur, tandis que le bord latéral est formé par le troisième côté du triangle. Les mâchoires sont nues et tranchantes, sans crochet ni échancrure. — La petite trompe nasale est obliquement dirigée en haut et en avant. — Les yeux, dont la direction en haut et l'obliquité sont les mêmes que chez les autres Tortues Potamites, ne sont séparés du bord libre de la

lèvre que par un espace à peine supérieur à l'étendue de leur diamètre antéro-postérieur. — Le cou n'est pas plus volumineux que la portion postérieure de la tête; depuis ce dernier point jusqu'à son origine, il est long de 0^m,16, ce qui donne à la région comprise entre l'extrémité antérieure du museau et le bord limbair cutané une longueur de 0^m,28.

La couleur générale est un brun marron uniforme, plus clair en dessous. De petites taches foncées, irrégulières se voient sur le plastron et sur le cou, dont la région supérieure porte trois grandes raies longitudinales brunes; il en part une de l'angle postérieur de chaque œil; la médiane, moins longue, commence à l'occiput et se prolonge, comme les précédentes, jusqu'à la base de la région cervicale; deux petites raies de la même nuance et parallèles entre elles parcourent le dessus de la tête et cessent où commence la médiane, dont l'origine se voit dans l'intervalle qu'elles laissent entre elles en arrière.

Cette espèce, fort recherchée comme fournissant un aliment très-délicat réservé pour les chefs des tribus, se tient habituellement cachée dans la vase, au fond des eaux; il en résulte qu'on ne peut se la procurer que difficilement et rarement.

Outre la *Trionyx* que je viens de décrire, le Muséum en a reçu une autre du Gabon par les soins de M. le docteur Franquet. Elle est arrivée en même temps que le grand et précieux singe dit Gorille, qui orne les galeries de zoologie. Cette Tortue, dont les dimensions l'emportent sur celles de tous nos autres exemplaires, est le *Gymnopode* de l'Égypte. (*Test. triunguis*, Forskal, seu *Trionyx Ægyptiacus*, Geoffroy).

(La suite au prochain numéro.)